

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de la loi du 5 avril 1884, le Conseil Municipal de GUITALENS-L'ALBAREDE a été convoqué à se réunir dans la salle de la Mairie, le 8 Février 2021 à 20 h 30.

- ***Demande de subvention auprès du Conseil Départemental – Travaux de restauration et mises aux normes de la maison des associations – annule et remplace***
- ***Demande de subvention au titre de la DETR 2021 – Travaux de restauration et mises aux normes de la maison des associations – annule et remplace***
- ***Demande de subvention auprès du Conseil régional – Travaux de restauration et mises aux normes de la maison des associations– annule et remplace***
- ***Demande de subvention auprès du Conseil Départemental – aménagements d'espaces publics extérieurs autour de la salle des fêtes – annule et remplace la précédente***
- ***Demande de subvention au titre de la DETR 2021 – Travaux d'aménagements d'espaces publics extérieurs autour de la salle des fêtes - annule et remplace la précédente***
- ***Demande de subvention auprès du Conseil régional – Travaux d'aménagements d'espaces publics extérieurs autour de la salle des fêtes - annule et remplace la précédente***
- ***Tarif des concessions du cimetière – Quartier Guitalens***
- ***Cadeaux de départ – employés communaux***

Présents : Raymond GARDELLE, Alain BENAZECH, BARTHES Christiane, Charles CLERC, Roger DAVIOT, Pierre JOUGLA, Philippe LAROCHE, Pascal RENAUD, Vincent THOMAS, Emmanuelle CALMELS, Anaïs COUVEIGNES

Absents/Excusés : Corinne ALLUAUME procuration à Alain BENAZECH, Magalie OUDIN procuration à Raymond GARDELLE, Christopher ALQUIER, Céline CAMPS

Secrétaire : Pascal RENAUD

***Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental – Travaux de restauration et mises aux normes de la maison des associations – annule et remplace***

Monsieur le Maire propose au conseil de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des travaux de restauration et mises aux normes de la maison des associations.

Le montant HT de l'opération s'élève à 123 036.13 € HT.

Monsieur le Maire détaille le plan de financement du projet :

Etat (35%) ..... 43 062.65€ (DETR)

Région (25%) :

- 13.00 % au titre de la rénovation énergétique (soit 30% d'une assiette HT de dépenses de 53 223.68 €) .....15 967.10 €
- 3.83 % au titre de la mise aux normes accessibilité et sécurité (soit 25% d'une assiette HT de dépenses de 15 967.10 €).....4 692.55€
- 

Département (30 %)...36 910.84 €

Commune (18.17 %)... 22 402.99 €

**123 036.13 € H.T.**

Des dossiers de demandes de subventions ont été également déposés au titre de la DETR et auprès du Conseil régional.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux de restauration et mises aux normes de la maison des associations.

Présents : Raymond GARDELLE, Alain BENAZECH, BARTHES Christiane, Charles CLERC, Roger DAVIOT, Pierre JOUGLA, Philippe LAROCHE, Pascal RENAUD, Vincent THOMAS, Emmanuelle CALMELS, Anaïs COUVEIGNES

Absents/Excusés : Corinne ALLUAUME procuration à Alain BENAZECH, Magalie OUDIN procuration à Raymond GARDELLE, Christopher ALQUIER, Céline CAMPS

Secrétaire : Pascal RENAUD

**Objet : Demande de subvention au titre de la DETR 2021 – Travaux de restauration et mises aux normes de la maison des associations – annule et remplace**

Monsieur le Maire propose au conseil de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2021 dans le cadre des travaux de restauration et mises aux normes de la maison des associations.

Le montant HT de l'opération s'élève à 120 137.97 € HT.

Le montant HT de l'opération s'élève à 123 036.13 € HT.

Monsieur le Maire détaille le plan de financement du projet :

Etat (35%) ..... 43 062.65€ (DETR)

Région (25%) :

- 13.00 % au titre de la rénovation énergétique (soit 30% d'une assiette HT de dépenses de 53 223.68 €) .....15 967.10 €
- 3.83 % au titre de la mise aux normes accessibilité et sécurité (soit 25% d'une assiette HT de dépenses de 15 967.10 €).....4 692.55€

Département (30 %)...36 910.84 €

Commune (18.17 %)...22 402.99 €

**123 036.13 € H.T.**

Des dossiers de demandes de subventions ont été également déposés auprès du Conseil Départemental et auprès du Conseil Régional.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2021 pour les travaux de restauration et mises aux normes de la maison des associations.

Présents : Raymond GARDELLE, Alain BENAZECH, BARTHES Christiane, Charles CLERC, Roger DAVIOT, Pierre JOUGLA, Philippe LAROCHE, Pascal RENAUD, Vincent THOMAS, Emmanuelle CALMELS, Anaïs COUVEIGNES

Absents/Excusés : Corinne ALLUAUME procuration à Alain BENAZECH, Magalie OUDIN procuration à Raymond GARDELLE, Christopher ALQUIER, Céline CAMPS

Secrétaire : Pascal RENAUD

**Objet : Demande de subvention auprès du Conseil régional – Travaux de restauration et mises aux normes de la maison des associations– annule et remplace**

Monsieur le Maire propose au conseil de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre des travaux de restauration et mises aux normes de la maison des associations..

Le montant HT de l'opération s'élève à 120 137.97 € HT.

Le montant HT de l'opération s'élève à 123 036.13 € HT.

Monsieur le Maire détaille le plan de financement du projet :

Etat (35%) ..... 43 062.65€ (DETR)

Région (25%) :

- 13.00 % au titre de la rénovation énergétique (soit 30% d'une assiette HT de dépenses de 53 223.68 €) .....15 967.10 €
- 3.83 % au titre de la mise aux normes accessibilité et sécurité (soit 25% d'une assiette HT de dépenses de 15 967.10 €).....4 692.55€

Département (30 %).....36 910.84 €

Commune (18.17 %)..... 22 402.99 €

**123 036.13 € H.T.**

Des dossiers de demandes de subventions ont été également déposés au titre de la DETR 2021 et auprès du Conseil Régional.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil régional pour les travaux de restauration et mises aux normes de la maison des associations

Présents: Raymond GARDELLE, Alain BENAZECH, BARTHES Christiane, Charles CLERC, Roger DAVIOT, Pierre JOUGLA, Philippe LAROCHE, Pascal RENAUD, Vincent THOMAS, Emmanuelle CALMELS, Anaïs COUVEIGNES

Absents/Excusés : Corinne ALLUAUME procuration à Alain BENAZECH, Magalie OUDIN procuration à Raymond GARDELLE, Christopher ALQUIER, Céline CAMPS

Secrétaire : Roger DAVIOT

**Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental – aménagements d’espaces publics extérieurs autour de la salle des fêtes – annule et remplace la précédente**

Monsieur le Maire propose au conseil de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des travaux aménagements d’espaces publics extérieurs autour de la salle des fêtes.

Le montant HT de l’opération s’élève à 38 157.21 € HT.

Monsieur le Maire détaille le plan de financement du projet :

Etat (35 %) .....	13 355.02 € (DETR)
Région (25 %).....	9 539.30 €
Département (20 %).....	7 631.44 €
Commune (20 %).....	<u>7 631.45 €</u>
	<b>38 157.21 € H.T.</b>

Des dossiers de demandes de subventions ont été également déposés au titre de la DETR et auprès du Conseil régional.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l’unanimité des membres présents de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux d’aménagements d’espaces extérieurs autour de la salle des fêtes.

L'an deux mille vingt et un et le huit février à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur GARDELLE Raymond, Maire.

Présents : Raymond GARDELLE, Alain BENAZECH, BARTHES Christiane, Charles CLERC, Roger DAVIOT, Pierre JOUGLA, Philippe LAROCHE, Pascal RENAUD, Vincent THOMAS, Emmanuelle CALMELS, Anaïs COUVEIGNES

Absents/Excusés : Corinne ALLUAUME procuration à Alain BENAZECH, Magalie OUDIN procuration à Raymond GARDELLE, Christopher ALQUIER, Céline CAMPS

Secrétaire : Roger DAVIOT

**Objet : Demande de subvention au titre de la DETR 2021 – Travaux d'aménagements d'espaces publics extérieurs autour de la salle des fêtes - annule et remplace la précédente**

Monsieur le Maire propose au conseil de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2021 dans le cadre des travaux d'aménagements d'espaces publics extérieurs autour de la salle des fêtes.

Le montant HT de l'opération s'élève à 38 157.21 € HT.

Monsieur le Maire détaille le plan de financement du projet :

Etat (35 %)	13 355.02 € (DETR)
Région (25 %)	9 539.30 €
Département (20 %)	7 631.44 €
Commune (20 %)	7 631.45 €
	<b>38 157.21 € H.T.</b>

Des dossiers de demandes de subventions ont été également déposés auprès du Conseil Départemental et auprès du Conseil Régional.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2021 pour les travaux d'aménagements d'espaces publics extérieurs autour de la salle des fêtes.

Présents : Raymond GARDELLE, Alain BENAZECH, BARTHES Christiane, Charles CLERC, Roger DAVIOT, Pierre JOUGLA, Philippe LAROCHE, Pascal RENAUD, Vincent THOMAS, Emmanuelle CALMELS, Anaïs COUVEIGNES

Absents/Excusés : Corinne ALLUAUME procuration à Alain BENAZECH, Magalie OUDIN procuration à Raymond GARDELLE, Christopher ALQUIER, Céline CAMPS

Secrétaire : Roger DAVIOT

**Objet : Demande de subvention auprès du Conseil régional – Travaux d'aménagements d'espaces publics extérieurs autour de la salle des fêtes - annule et remplace la précédente**

Monsieur le Maire propose au conseil de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre des travaux d'aménagements d'espaces publics extérieurs autour de la salle des fêtes.

Le montant HT de l'opération s'élève à 38 157.21 € HT.

Monsieur le Maire détaille le plan de financement du projet :

Etat (35 %) .....	13 355.02 € (DETR)
Région (25 %).....	9 539.30 €
Département (20 %).....	7 631.44 €
Commune (20 %).....	<u>7 631.45 €</u>
	<b>38 157.21 € H.T.</b>

Des dossiers de demandes de subventions ont été également déposés au titre de la DETR 2021 et auprès du Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional pour les travaux d'aménagements extérieurs de la salle des fêtes.

Présents : Raymond GARDELLE, Alain BENAZECH, BARTHES Christiane, Charles CLERC, Roger DAVIOT, Pierre JOUGLA, Philippe LAROCHE, Pascal RENAUD, Vincent THOMAS, Emmanuelle CALMELS, Anaïs COUVEIGNES

Absents/Excusés : Corinne ALLUAUME procuration à Alain BENAZECH, Magalie OUDIN procuration à Raymond GARDELLE, Christopher ALQUIER, Céline CAMPS

Secrétaire : Roger DAVIOT

**Objet : Tarif des concessions du cimetière – Quartier Guitalens**

Le Conseil Municipal fixe le tarif des concessions des cimetières ainsi qu'il suit :

Concession perpétuelle	50.00 € le m <sup>2</sup>
Colombarium	250.00 € l'emplacement.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la totalité du produit perçu à l'occasion de la vente des concessions au profit du budget CCAS.

Présents : Raymond GARDELLE, Alain BENAZECH, BARTHES Christiane, Charles CLERC, Roger DAVIOT, Pierre JOUGLA, Philippe LAROCHE, Pascal RENAUD, Vincent THOMAS, Emmanuelle CALMELS, Anaïs COUVEIGNES

Absents/Excusés : Corinne ALLUAUME procuration à Alain BENAZECH, Magalie OUDIN procuration à Raymond GARDELLE, Christopher ALQUIER, Céline CAMPS

Secrétaire : Roger DAVIOT

**Objet : Cadeaux de départ – employés communaux**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :



- Pour tous départs (retraite ou autres) d'un employé communal, un cadeau sera financé par la commune de Guitalens-l'Albarède
- Cette dépense sera impactée sur le budget communal de l'année.